



Ne pas diffuser avant

26 JUN 2014

12 h 00

EMBARGO

En matière d'emploi, les métropoles ont davantage résisté à la crise

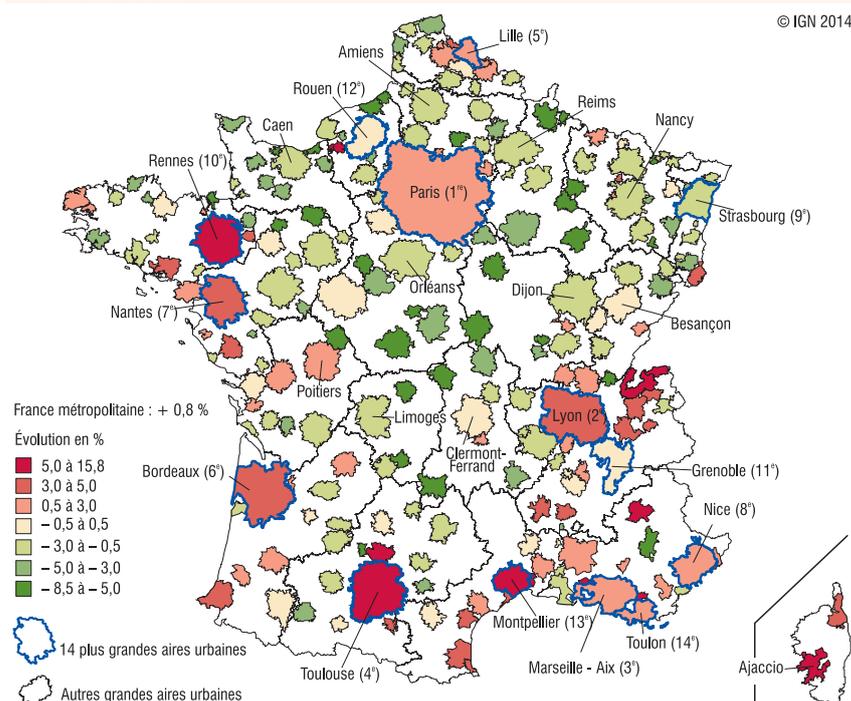
En France métropolitaine, la crise économique amorcée en 2008 a affecté de manière diverse les territoires, notamment les différentes villes et leur « aire d'influence ». Face à un choc de moindre ampleur dans les activités tertiaires, le marché du travail des métropoles, peu orienté vers l'industrie, a mieux résisté que dans le reste du pays. Dans de nombreuses aires de plus faible taille, à la fois moins attractives, avec une population active moins qualifiée, et où les secteurs dynamiques sont moins présents, la part des personnes sans emploi a plus fortement augmenté. Par ailleurs, les spécificités du tissu économique local expliquent la meilleure tenue du marché de l'emploi dans le Sud et l'Ouest. Inversement, dans le nord-est et le centre de la France, la tendance est généralement à sa dégradation.

Marianne Borzic, direction régionale de l'Insee des Pays de la Loire,
Thomas Le Jeannic, direction générale de l'Insee

En 2011, la France métropolitaine compte 22,6 millions de personnes actives au sens du recensement (*définitions* et *encadré*) âgées de 25 à 54 ans. Entre 2006 et 2011, ce « noyau dur » de la population active a augmenté de 0,8 %. Cette évolution résulte de deux mécanismes opposés. En effet, sur la période, la population totale âgée de 25 à 54 ans a diminué de 0,6 %, car les générations nombreuses issues du baby-boom ont été remplacées par des générations de moindre effectif. Cependant, dans le même temps, le taux d'activité des 25-54 ans, en particulier celui des femmes, a augmenté, compensant ainsi l'effet démographique.

C'est dans ce contexte de faible hausse de la population active qu'est intervenue la récession de 2008-2009. Face à ces évolutions démographique et économique, les territoires ne sont pas égaux. En particulier, l'impact sur le marché du travail diffère nettement selon l'importance des aires d'influence des villes (*définitions*), mesurée par leur nombre d'emplois.

1 Évolution de la population active de 25 à 54 ans dans les grandes aires urbaines entre 2006 et 2011



Note : le classement par taille des grandes aires urbaines est établi à partir du nombre d'emplois en 2011. Paris, en 1^{re} position, compte 5 771 000 emplois ; Toulon, en 14^e position, en compte 214 000.
Source : Insee, recensements de la population de 2006 et 2011.

2 Évolution de la population active de 25 à 54 ans et de l'emploi par type d'espace entre 2006 et 2011

Type d'espace	Population active 25-54 ans en 2011 (milliers)	Population de 25 à 54 ans Évolution 2006-2011			Emploi total Évolution 2006-2011 (%)	Dont commerce, transports, services divers		Dont industrie	
		Population active (%)	Population totale (%)	Taux d'activité féminin (point de %)		Part des emplois 2011 (%)	Évolution 2006-2011 (%)	Part des emplois 2011 (%)	Évolution 2006-2011 (%)
Aire urbaine de Paris	4 826	1,1	0,3	1,3	2,6	59,0	4,5	8,6	- 13,4
13 plus grandes aires urbaines (province)	4 815	2,6	1,1	2,3	4,7	49,2	7,2	11,5	- 8,7
Autres grandes aires urbaines	8 083	- 0,5	- 1,9	2,4	0,8	42,1	2,8	14,3	- 11,7
Moyennes aires	695	- 2,5	- 3,7	2,0	- 1,1	38,9	2,7	17,6	- 12,8
Petites aires	805	- 2,2	- 3,5	2,5	- 0,5	36,6	3,6	21,1	- 12,8
Communes multipolarisées	2 381	4,0	1,8	3,5	1,4	31,5	5,2	19,4	- 10,5
Communes isolées hors influence des pôles	946	- 1,4	- 3,3	3,1	0,3	31,8	3,2	16,2	- 8,1
France métropolitaine	22 551	0,8	- 0,6	2,3	1,9	46,0	4,4	13,2	- 11,3

Note : population comptabilisée au lieu de résidence, emploi comptabilisé au lieu de travail.
Source : Insee, recensements de la population de 2006 et 2011.

Les métropoles préservées par leur spécialisation tertiaire

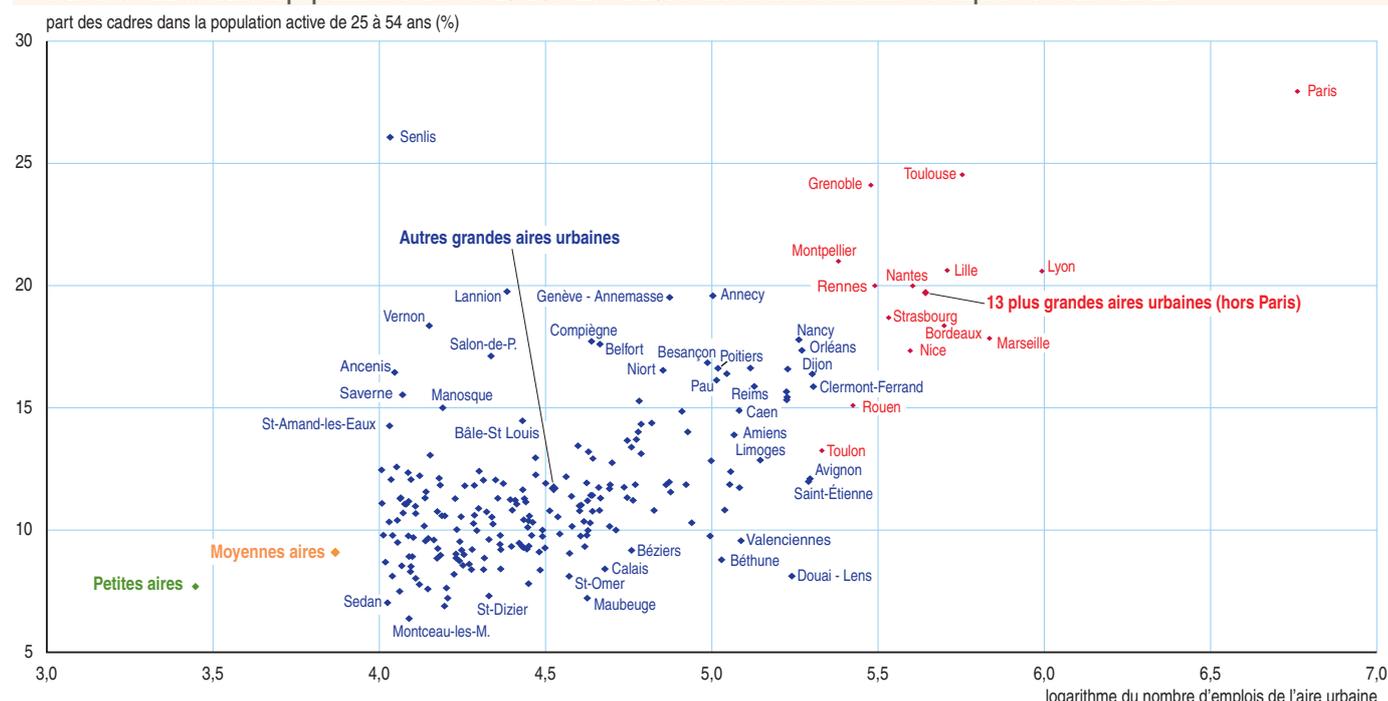
Les quatorze plus grandes aires urbaines, comptant plus de 210 000 emplois en 2011, sont plus jeunes et plus attractives que les autres territoires. Entre 2006 et 2011, elles captent l'essentiel de la croissance de la population active métropolitaine de 25 à 54 ans (figures 1 et 2). Le « noyau dur » de la population active progresse ainsi de 1,1 % dans l'aire urbaine de Paris et de 2,6 % dans l'ensemble des treize plus grandes aires de province : Lyon, Marseille, Toulouse, Lille, Bordeaux, Nantes, Nice, Strasbourg, Rennes, Grenoble, Rouen, Montpellier et Toulon. Parmi elles, Grenoble, Rouen et surtout Strasbourg font exception avec un faible dynamisme (de + 0,3 % à - 1,0 %). Les taux d'activité féminins progressent par ailleurs au même rythme que la moyenne dans l'ensemble des treize

plus grandes aires de province, mais un peu plus faiblement dans l'aire parisienne. En effet, le taux y était déjà très élevé en 2006 ; il atteint 87,9 % en 2011 contre 86,5 % sur l'ensemble du territoire métropolitain.

La concentration accrue de la population active dans les plus grandes aires est typique du phénomène de « métropolisation » (*définitions*). Ce processus de transformation des grandes villes, à la fois fonctionnel et morphologique, se caractérise notamment par une concentration des personnes et des emplois, en particulier de certains emplois tertiaires. De fait, la structure des activités des très grandes aires urbaines se distingue de plus en plus de celle des autres territoires. La part dans l'emploi du secteur « commerce, transports, services divers » y est plus forte (59 % à Paris, 49 % dans les treize plus grandes aires de province). Inversement, celles de l'industrie et de l'agriculture y sont plus faibles.

De manière générale, la crise économique amorcée en 2008 a amplifié la tertiarisation de l'économie : entre 2006 et 2011, d'après le recensement, l'industrie a perdu 11,3 % de ses emplois en France métropolitaine (figure 2) et les effectifs de l'agriculture ont encore reculé de 9,2 %. Dans ce contexte, les très grandes aires urbaines ont bénéficié à la fois d'une structure sectorielle favorable et d'une croissance de ces secteurs dynamiques plus élevée que la moyenne. C'est dans les treize plus grandes aires de province que la croissance de l'emploi est la plus forte : + 4,7 % entre 2006 et 2011 contre + 1,9 % pour l'ensemble de la France métropolitaine. Elle atteint même + 10,9 % à Montpellier et + 8,3 % à Toulouse, seules très grandes aires où le secteur industriel est relativement préservé. La métropole parisienne, avec + 2,6 % d'emplois, progresse également plus rapidement que la moyenne.

3 Part des cadres dans la population active de 25 à 54 ans en 2011 en fonction du nombre d'emplois de l'aire urbaine



Lecture : à Paris en 2011, plus de 25 % des actifs âgés de 25 à 54 ans sont cadres.
Source : Insee, recensement de la population de 2011.

Des emplois plus qualifiés dans les très grandes aires urbaines

Au-delà de la capacité des très grandes villes à maintenir voire à attirer actifs et emplois, la « métropolisation » est visible à travers le profil des actifs qui y résident. En particulier, plus les aires concentrent d'emplois, plus la part de cadres et de professions intellectuelles supérieures est forte (figure 3), et ce phénomène s'accroît entre 2006 et 2011. Avec 27,9 % de cadres parmi ses actifs en 2011 (+ 1,8 point depuis 2006), l'aire urbaine de Paris confirme sa première place, loin devant les autres. Dans les treize plus grandes aires de province, la part des cadres augmente dans les mêmes proportions, bien plus que dans les autres territoires. Elle reste néanmoins à un niveau moins haut que dans l'aire parisienne : de 13,3 % à Toulon à 24,5 % à Toulouse.

Le niveau élevé de qualification, rempart important contre le chômage, a contribué à préserver, relativement, ces territoires. Ainsi, alors que la part des chômeurs déclarés (*encadré*) parmi les actifs de 25 à 54 ans a augmenté en France métropolitaine de 0,7 point, la hausse est plus faible dans les très grandes aires urbaines de province (+ 0,3 point en moyenne) et à Paris (+ 0,2 point) (figures 4). À travers les évolutions 2006-2011 de l'emploi et du chômage, il semble donc que le processus de métropolisation ait permis aux très grandes aires urbaines de résister davantage à la crise. Néanmoins, en 2011, l'ampleur du chômage déclaré reste élevée, supérieure à la moyenne métropolitaine dans près de la moitié des très grandes aires

urbaines, en particulier à Montpellier, Marseille et Lille (respectivement 13,5 %, 13,3 % et 12,9 % de chômeurs déclarés parmi les actifs de 25 à 54 ans, contre 10,6 % en moyenne). À Paris, le ratio est proche de la moyenne (10,3 %). En revanche, il est nettement plus bas à Rennes (7,9 %).

Les aires de moindre taille sont plus fragiles

Si, entre 2006 et 2011, les très grandes aires urbaines ont des trajectoires favorables en termes de démographie et d'emploi, ce n'est généralement pas le cas des autres grandes aires urbaines, et encore moins des moyennes et petites aires. Davantage tournées vers l'industrie, les moyennes et petites aires ont plus subi la crise de 2008, qui a frappé de plein fouet ce secteur. À l'inverse, le secteur « commerce, transports, services divers » pèse d'autant moins dans l'emploi que l'aire est petite (figure 2) ; qui plus est, ce secteur y est un peu moins dynamique qu'en moyenne. La part du secteur « administration publique, enseignement, santé, action sociale », un peu plus présent qu'ailleurs, a cependant augmenté, préservant quelque peu ces aires des aléas conjoncturels. De plus, certaines activités, comme les services à la personne, sont amenées à se maintenir ou se développer du fait du vieillissement de la population. Pour autant, l'emploi total stagne, voire diminue entre 2006 et 2011. Ainsi, il baisse globalement de 1,1 % dans les moyennes aires. Dans les moyennes et petites aires, par ailleurs, le « noyau dur » de la population

active décroît assez fortement (- 2,5 % dans les moyennes aires) : bien que les taux d'activité féminins augmentent comme partout ailleurs, ils ne compensent pas la forte baisse de la population des 25 à 54 ans du fait d'une faible attractivité (figure 2). Dans ces territoires, la montée en qualification des actifs se fait au détriment des ouvriers. Toutefois la transformation du profil des actifs est plus lente que dans les plus grandes aires urbaines : la part des cadres parmi les actifs de 25 à 54 ans y croît de 0,5 point. Ainsi, les moyennes et petites aires comptent toujours, en 2011, deux fois moins de cadres que dans l'ensemble de la France métropolitaine.

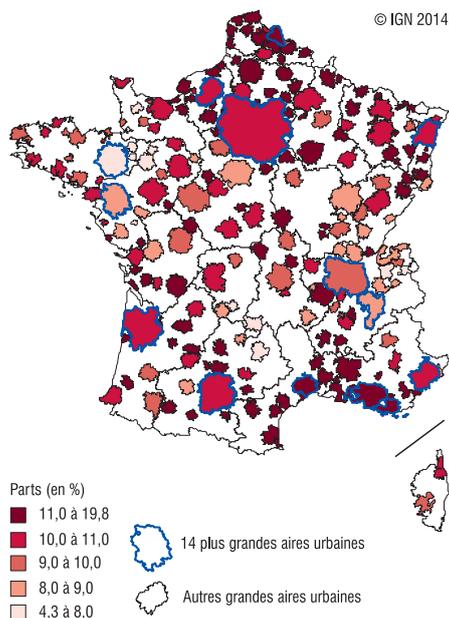
La situation en termes de chômage tend également à être d'autant moins favorable que la taille de l'aire est plus faible. C'est dans les petites et moyennes aires que la part des actifs de 25 à 54 ans se déclarant chômeurs est la plus élevée en 2011 : 11,6 %, soit un point au-dessus de la moyenne de France métropolitaine. Elle est de 11,2 % dans les autres grandes aires urbaines de province. Cependant, certaines aires urbaines de taille modeste comme Ajaccio, Saint-Nazaire ou Salon-de-Provence s'en sortent mieux.

Des zones géographiques plus dynamiques au Sud et à l'Ouest

Au delà de ces différences d'évolution du marché du travail selon la taille d'aire urbaine, il subsiste des particularités liées à la géographie et à l'histoire économique et sociale des territoires. Ainsi le nord de la France, en particulier le Nord-Est, reste marqué par son passé industriel. Malgré la baisse constante de l'emploi industriel depuis plusieurs décennies, le poids de ce secteur est toujours en 2011 plus élevé qu'ailleurs : 18,4 % des emplois en Alsace, par exemple, contre 14,3 % en Bretagne. De même, la proportion d'ouvriers parmi les actifs est nettement plus importante. Une grande aire urbaine comme Douai-Lens, 21^e par son nombre d'emplois, compte relativement peu de cadres et beaucoup d'ouvriers (32,8 % d'ouvriers en 2011 contre 18,6 % en moyenne pour les treize plus grandes aires urbaines de province). Dans les villes de ces régions du Nord - Nord-Est, à côté d'une industrie encore présente, la part du secteur public est particulièrement importante, dépassant souvent le tiers des emplois ; mais elle l'est moins en raison d'une croissance de ces emplois que d'une baisse de ceux des autres secteurs.

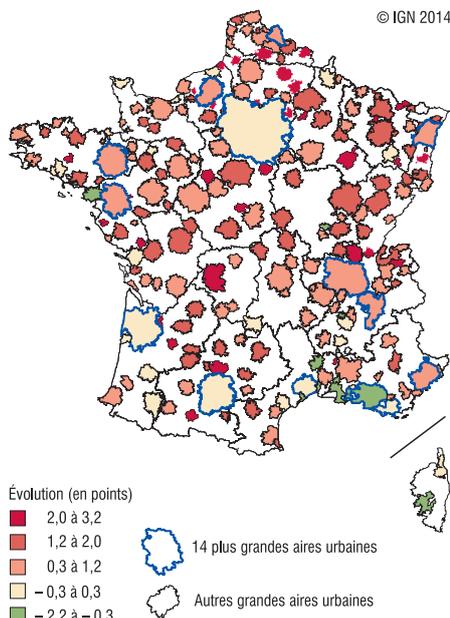
La population active de 25 à 54 ans diminue dans les aires urbaines du Nord et du Nord-Est, moins attractives, comme plus généralement dans celles d'un vaste Bassin parisien (hormis l'aire parisienne) et de la « diagonale aride » ou peu dense qui va du

4a Part des chômeurs déclarés parmi les actifs de 25 à 54 ans en 2011



Source : Insee, recensement de la population de 2011.

4b Évolution de la part des chômeurs déclarés parmi les actifs de 25 à 54 ans entre 2006 et 2011



Source : Insee, recensements de la population de 2006 et 2011.

Le recensement de la population, une source pour mesurer l'impact de la crise sur le territoire

La méthode de recensement de la population a été rénovée en 2004. À la collecte exhaustive qui avait lieu tous les huit ou neuf ans se substitue désormais une enquête réalisée chaque début d'année. Elle concerne successivement toutes les communes au cours d'une période de cinq ans. Le recensement de la population millésimé 2006 a ainsi été élaboré à partir des enquêtes réalisées de 2004 à 2008. Avec la diffusion du recensement de 2011, fondé sur les enquêtes de 2009 à 2013, **deux millésimes peuvent pour la première fois être directement comparés**, puisque constitués chacun à partir de cinq enquêtes annuelles distinctes. De plus, la dernière grande crise économique ayant démarré au deuxième semestre 2008, confronter les résultats de ces deux millésimes du recensement permet d'analyser à un niveau géographique relativement fin les grands changements intervenus autour de la crise sur la population active et l'emploi.

Le recensement est déclaratif et les questions des enquêtes sont nécessairement simples et courtes. **Les résultats sur le chômage ne se situent pas dans le cadre de la définition du bureau international du travail (BIT)**. Ils permettent cependant de mesurer les évolutions à un niveau géographique fin et de faire des comparaisons spatiales.

Dans cette étude, on se limite au **champ des actifs de 25 à 54 ans de France métropolitaine** afin de mesurer l'impact de la crise sur le « **noyau dur** » de la population active, à des âges où la très grande majorité des personnes sont en emploi ou en recherche d'emploi. On analyse ainsi les effets directs de la crise sur l'emploi de ces personnes. Dans un contexte économique difficile, les plus jeunes et les plus âgés sont quant à eux davantage susceptibles de modifier leur comportement en entrant ou sortant plus ou moins tardivement de la vie active. À titre d'illustration, la population active des 55-64 ans a crû très fortement entre 2006 et 2011, de 25,2 %, sous le double effet des hausses démographiques et des maintiens en activité.

Limousin à la Lorraine (*figure 1*). Dans de nombreuses aires urbaines de ces espaces, la part de chômeurs parmi les actifs de 25 à 54 ans augmente plus fortement qu'ailleurs entre 2006 et 2011, même dans les plus grandes comme Limoges, Nancy ou Metz (*figures 4*). Lille en revanche, 5^e métropole française, résiste mieux. En outre, les niveaux de chômage déclaré sont les plus élevés dans le nord et le sud-est de la France.

Le Sud-Est partage avec le Nord une autre particularité : même si les taux d'activité féminins augmentent, ils restent plus faibles qu'ailleurs. Néanmoins, nettement plus attractives que celles du Nord, les aires urbaines du Sud-Est bénéficient d'une assez forte croissance du « noyau dur » de la population active. Sur le pourtour méditerranéen, les emplois sont nettement plus tertiariés depuis longtemps, et ce mouvement se poursuit. Aussi, la part de chômeurs de 25 à 54 ans, tout en restant à des niveaux élevés, augmente faiblement, voire baisse comme à Marseille ou à Toulon (*figures 4*).

Les aires urbaines du Sud-Ouest et de la façade atlantique, plus particulièrement les

plus grandes, sont celles qui ont le mieux résisté à la crise économique : Bordeaux, Toulouse, Nantes, Rennes. Dynamiques démographiquement parce qu'attractives, leur population active de 25 à 54 ans s'accroît nettement (+ 6,5 % à Toulouse). La part des cadres y est importante et continue de progresser fortement. Le pourcentage d'actifs se déclarant au chômage n'y augmente que très faiblement. Des disparités territoriales s'amplifient toutefois ; par exemple autour de l'aire toulousaine, à Angoulême ou à Redon, la situation s'aggrave. ■

Sources

Les résultats sont issus des recensements de la population de 2006 et de 2011 (*encadré*).

Définitions

La **population active** regroupe les personnes ayant un emploi et les chômeurs.

Aire d'influence des villes : une **aire urbaine** ou « **grande aire urbaine** » est un ensemble de communes constitué par

un pôle urbain (unité urbaine) de plus de 10 000 emplois, et par des communes rurales ou unités urbaines (couronne périurbaine) dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaillent dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci. La notion d'aire urbaine permet ainsi de définir un concept de grande ville ou métropole à l'aide d'une approche fonctionnelle et économique.

De la même façon, le zonage en aires urbaines 2010 définit les **moyennes aires** (pôle de 5 000 à 10 000 emplois) et les petites aires (pôle de 1 500 à 5 000 emplois). Les **communes multipolarisées** sont des communes situées hors des aires, dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaillent dans plusieurs aires, sans atteindre ce seuil avec une seule d'entre elles. Les autres communes en dehors des aires sont les **communes isolées, hors influence des pôles**.

Métropolisation : processus de renforcement de la puissance des métropoles par l'accroissement de la population, de la densité des réseaux de communication, de la concentration d'organismes de commandement (économique, politique, culturel...) et de fonctions tertiaires supérieures. Elle conduit à des recompositions territoriales, tant sur le plan interne des ensembles urbains concernés que sur celui de leurs relations externes.

Bibliographie

- Clanché F., « Trente ans de démographie des territoires. Le rôle structurant du Bassin parisien et des très grandes aires urbaines », *Insee Première* n° 1483, janvier 2014.
- Hecquet V., « Emploi et territoires de 1975 à 2009 : tertiarisation et rétrécissement de la sphère productive », *Économie et statistique* n° 462-463, 2013.
- Martinelli D., Minni C., « Face à la crise, le diplôme protège du chômage et favorise l'accès à la formation continue », *Insee Références Formations et emploi*, 2013.
- Lacroix S., « Les conséquences de la crise sur l'emploi dans les régions », *Insee Première* n° 1295, mai 2010.

Direction Générale :
18, bd Adolphe-Pinard
75675 PARIS CEDEX 14
Directeur de la publication :
Jean-Luc Tavemier
Rédacteur en chef :
E. Nauze-Fichet
Rédacteurs :
J.-B. Champion, A. Houlou-Garcia,
C. Pfister, V. Quénechdu
Maquette : P. Thibaudeau
Impression : Jouve
Code Sage IP141503
ISSN 0997 - 3192
© Insee 2014

• *Insee Première* figure dès sa parution sur le site internet de l'Insee :
www.insee.fr/collections-nationales

• Pour recevoir par courriel les avis de parution (60 numéros par an) :
<http://www.insee.fr/abonnements>

Pour vous abonner à *Insee Première* et le recevoir par courrier :
<http://www.webcommerce.insee.fr/liste.php?idFamille=16>

